

LA DRACHE...



Section Interrégionale de LILLE

Amiens - Dunkerque - Lille



Le bulletin d'information syndicale de l'UNSA Douanes
N°2 - décembre 2016



Dernière minute : Augmentation (modeste) de l'IMT à la DGDDI !



A l'occasion du Comité technique Ministériel du lundi 12 décembre, le ministre a annoncé une revalorisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT), dans le but d'aligner son taux dans chaque direction du ministère. Une mesure d'ailleurs réclamée par l'ensemble des syndicats des Finances.

Initialement, une première revalorisation (plus conséquente) avait déjà été obtenue par certains syndicats douaniers, dont l'UNSA Douanes, auprès du ministère.

Le montant de l'IMT doit passer de 59,92€ à 89,48€ en janvier 2018.

Cette fois-ci, le ministre a donc prévu d'augmenter légèrement cette progression pour fixer l'IMT à 87,77 euros au 1^{er} janvier 2017 et 94,26 euros au 1^{er} janvier 2018, soit environ 60 euros supplémentaires par an.

L'UNSA Douanes enregistre favorablement ce petit bonus, mais regrette que l'alignement ne soit pas porté au maximum afin d'atteindre le montant fixé à la DGFIP, soit 106,76 euros. Notre revendication reste donc d'actualité.

Compte -rendu de la Commission Territoriale de la Masse (CTM) séance du 8 décembre 2016 à Lille



Ce jeudi 8 décembre 2016, à partir de 9h30 s'est réuni au siège de la DI de Lille, la commission territoriale de l'EPA Masse.

A l'ordre du jour, le suivi de la programmation immobilière, un point sur les cités des douanes remises au service du domaine en vue de leur vente, le suivi comptable 2016, l'examen de demandes de maintien dans les lieux, l'information de la CTM relative aux contrats et marchés d'entretien et un point sur le GT pour les élections du 19 octobre.

L'ÉTAT DES TRAVAUX ET LES PRÉVISIONS

Comme il est de coutume, les représentants de la SOREC (Société Régionale d'Étanchéité et de Couverture) nous exposent l'état des travaux dans les différentes cités douanières de l'interrégion :

- **Amiens**, le recouvrement des sols et le désenfumage des escaliers sont terminés. Les VMC dans les logements seraient à changer. Il est aussi prévu de remplacer la canalisation des chauffages. Des travaux sont donc prévus à la fin du printemps et au début de l'été prochains.
- **Boulogne**, la chaufferie a été remise aux normes. L'installation d'une VMC pour les logements est à l'étude. Il est aussi prévu le remplacement de la chaufferie et du système de production d'eau chaude dont les travaux seraient finis au plus tard à l'automne 2017 pour une mise en chauffe avant l'arrivée des périodes hivernales.
- **Calais**, il reste une dernière tranche de travaux pour les sols. Ceux de remplacement du système d'interphonie, chantier dit « prioritaire », seront quasiment achevés pour le 20 décembre. La réfection électrique des logements est ensuite prévue.
- **Cysoing**, l'opération de réfection électrique est terminée. Pour la réfection de la voirie, l'entreprise sera désignée début mars et les travaux s'étaleront sur 10 semaines. Le recouvrement des sols est aussi prévu, ce qui entraînera un test dans 50% des logements pour voir ce qu'il faut au niveau du sol.
- **Mons-en-Baroeul**, le remplacement des portes palières se fera entre mars et juillet 2017, le changement des châssis, sans toucher à la toiture, entre septembre 2017 et fin avril 2018. La VMC sera peut-être remplacée. La responsable de la Masse explique que beaucoup d'amiante a été découverte à Mons-en-Baroeul, ce qui a alourdi le coût et explique le retard du changement des portes palières qui aurait dû avoir lieu en octobre 2016. À ce propos, le DI et Président de la CTM, envisage d'infliger des pénalités de retard pour les entreprises qui ne respecteraient pas leur délai de livraison.
Une grille a été installée depuis 2013, mais afin d'assurer la sécurisation, les locataires ont demandé la pose de pointes aux extrémités. La responsable de la Masse nous informe que l'entreprise qui a effectué les travaux ne répond pas. Pour le président, les dents auraient dû être prévues dans le cahier des charges. Pour éviter de nouvelles démarches auprès de l'entreprise, d'autant plus que vu l'ancienneté des travaux, le problème de la garantie ne se pose plus vraiment, le DI propose de prendre une autre entreprise pour effectuer les travaux. *Bravo !!!*
- **Rosendael**, il n'y a pas de travaux prévus.

LA CONCLUSION DU DI SUR L'ENQUÊTE RÉCENTE CONCERNANT LA MASSE

D'après le Président local, les agents ont une bonne opinion de la Masse, mais ce qu'ils veulent maintenant, c'est un suivi plus individualisé. Pour atteindre ce but, il insiste sur la nécessité d'une présence dans les cités douanières, ce qui exige d'avoir des effectifs supplémentaires.

Or, il reconnaît qu'il manque du personnel pour mener à bien les missions de l'EPA Masse. *Ouf ! enfin un Directeur, qui souligne (de façon indirecte) le manque de personnel en Douane !*

Notons que l'institut de sondage reconnaît que l'inter-régionalisation des services est une catastrophe, indiquant néanmoins le bon exemple de Lille qui a gardé des relais. En effet, l'éloignement des services est d'autant plus ressenti lorsqu'il n'y a pas de responsable sur place.

LE POINT SUR LES CITÉS DES DOUANES REMISES AU SERVICE DU DOMAINE EN VUE DE LEUR VENTE

– **Le Risquons-Tout** : La cité est vide, donc remise pour la vente sans aucun problème pour l'EPA.

– **Valenciennes** : La procédure de vente de la barre de logement est engagé par France Domaine.

D'ailleurs, en attendant l'acte de cession, une convention de mise en vente, sorte de promesse de vente, a été signé entre France Domaine et la SA du Hainaut. Alors qui devient l'interlocuteur des locataires : France Domaine ou la SA du Hainaut ? Ce n'est en tous cas plus la Masse.



À ce sujet, le président fait référence à l'article 6 de la convention de mise en vente, à savoir qu'il y a un important programme de travaux que l'acquéreur s'oblige à réaliser et que celui-ci prend en charge le relogement des locataires à la date d'acquisition du bien.

Les travaux sont prévus pour fin 2018. Ils vont concerner 12 locataires dont 5 retraités douanes ou conjoints survivants. Il est prévu de faire des logements sociaux, ce qui pose aux locataires la question du seuil pour pouvoir rester y habiter. Le Directeur indique qu'il prendra contact avec France Domaine pour savoir quel est maintenant l'interlocuteur des locataires et qu'il leur adressera un courrier pour les en informer.



Sur ce point, nous estimons que l'administration abandonne des agents qui ont travaillé toute leur vie, pour la plupart, au service de l'administration. Pour nous, ce sont aussi des douaniers pour lesquels nous attendons un meilleur accompagnement social.

SUIVI COMPTABLE 2016

Point sur les impayés

Il y avait huit dossiers à l'étude concernant des situations difficiles d'impayés.

Le Président rappelle qu'à ce sujet, il y a une double dimension sociale / administrative et financière. Il décrit la seconde dimension en prenant en compte l'aspect social. Le Directeur de Lille est l'ordonnateur secondaire, le principal étant le Directeur de l'EPA Masse. Le comptable doit faire face dans l'interrégion à plus de 100 000 euros de dettes qui sont de sa responsabilité. Aussi l'ordonnateur secondaire doit-il stopper et résorber le flux de la dette pour aider le comptable qui effectue alors des recouvrements forcés. L'objectif étant aussi d'afficher une gestion responsable et sociale, propre à pérenniser l'EPA Masse.

De tous les cas étudiés, la parité administrative et la parité syndicale se sont montrées justes et impartiales, ne prononçant malheureusement des avis en faveur d'engagement d'une procédure d'expulsion que dans les dossiers où les personnes faisaient preuve d'une mauvaise volonté dans le paiement de leur loyer et/ou dans la réduction de leur dette, ceci dans le but de les amener à payer.

Il s'agit selon l'UNSA de poursuivre un triple objectif : ne pas laisser s'enfoncer les personnes concernées dans une plus grande détresse financière en les forçant à agir, assurer la justice et l'égalité par rapport aux autres locataires qui payent régulièrement leur loyer et assurer de saines finances à l'EPA pour garantir sa pérennité.

Proposition de provisions pour charges 2017

Seul la cité de Mons-en-Baroeul est concernée par une augmentation de provision de charges allant de 10 € pour un T3 et T5, à 5 € pour un T4. Les explications données du côté administratif nous ont semblé confuses.

Pourquoi une différence entre les types de logements ? Semble-t-il un réajustement.

Pourquoi cette cité est la seule concernée ? Il y aurait eu un moment une sous-estimation des charges en raison de l'absence de relevés de compteur. Aussi cette cité a-t-elle bénéficié récemment de moins de remboursement que les autres, suite à l'hiver doux de l'année dernière. Et si elle est la seule à subir une augmentation de la provision de charges cette année, c'est en prévision d'un hiver froid (*Mme Irma aurait-elle été consultée ?*) et de l'augmentation du prix du gaz (*5% en janvier, au moins une information plus rationnelle*).

En guise de conclusion, le Président envisage de tenir, début mars, un Groupe de Travail concernant les élections des représentants des personnels à la Masse du 19 octobre prochain.

 **solidaire l'Unsa**

« Valenciennes, l'exemple à suivre ! »

Tourmentés par le projet initial du PSD local dans lequel les dirigeants de l'époque semblaient s'être accordés pour sacrifier leur bureau, désorientés par une hiérarchie supérieure qui ne sait pas leur apporter des réponses et abandonnés face aux bouleversements voulus par le CDU, les agents du bureau de Valenciennes sont entrés en résistance face à ce démantèlement planifié que d'aucuns leur imposent !

A la mi-novembre, ils l'ont fait entendre haut et fort par le biais d'une inscription au Registre Hygiène et Sécurité signée par une très large majorité d'entre eux :

« Les agents du bureau de Valenciennes attirent l'attention de la hiérarchie sur le mal-être au travail qu'ils ressentent engendré par :

- l'absence de lisibilité quant à l'avenir du bureau ;
- la constatation que le PSD (Plan stratégique douanier) s'applique dans les faits selon la chronologie prévue : suppressions d'effectifs liés aux départs en retraite non remplacés engendrant un déficit chronique de personnel ;
- la surcharge de travail occasionnée par le manque d'effectifs dans certains services ;
- le manque de formation en temps utile par rapport au déploiement de nouvelles applications informatiques et/ou nouvelles réglementations mises en place (CDU notamment..) ;
- la difficulté d'interprétation des notes réglementaires, à prendre en compte au quotidien, sans réunion de service préparatoire. »

L'UNSA Douanes soutient sans réserve cet acte collectif, solidaire, courageux et innovant qui, selon nous, doit servir d'exemple à tous les agents rencontrant un mal-être au travail !

Il apporte de l'écho à notre propre déclaration tenue lors d'un comité Technique à la DI de Lille de 25 octobre dernier : « Un climat d'instabilité s'est répandu dans la DI de Lille. Beaucoup d'agents, restructurés ou non, craquent moralement ou physiquement. Certains nous apparaissent même « au bout du rouleau ! »

La peur du lendemain, la charge de travail qui s'accroît sur ceux qui restent, la pression afin de pousser les agents éligibles en retraite, tout cela est une réalité dont il faut tenir compte et vous le premier monsieur le Président (=DI de Lille). Votre qualité de chef de BOP vous fait endosser la responsabilité de la santé des agents au travail. Ne négligez pas cette alerte.

L'UNSA Douanes vous le demande, il est temps d'apaiser les tensions, d'entendre les agents et de leur donner les moyens humains et matériels pour travailler sereinement. C'est le moment de faire les bons choix et de prendre les bonnes décisions pour l'équilibre de vos personnels. »

Localement, l'UNSA Douanes n'est présent que depuis l'an dernier. Afin de peser également dans les débats publics quant à la présence douanière dans ce secteur (Cambrai, Maubeuge, St-Aybert et Valenciennes), notre organisation s'est faite connaître tout au long de cette année auprès des élus locaux, au même titre que les organisations déjà en place. Il était important de leur montrer que même en dehors de l'administration, les syndicats locaux sont mobilisés afin de prouver l'intérêt public de la douane.

Au niveau de la DI, nous intervenons à chaque occasion pour démontrer l'utilité et le besoin de maintenir deux pôles douaniers de même rang dans la DR de Lille, à savoir les Bureaux PRINCIPAUX de Lesquin et Valenciennes. Ce fût encore le cas lors du dernier CT à Lille le 7 novembre où, relayés par d'autres élus du personnel, nous avons notamment « demandé l'augmentation des ER pour rétablir les besoins réels de ce bureau ». **C'est donc avec fierté et humilité, que nous portons cette parole unie des agents pour la préservation de leur bureau principal, toutes leurs missions (CI, PGP, Supervision, Accueil/Prise en charge) et leurs emplois !**

Pour l'UNSA Douanes, cette résistance doit d'ailleurs être un symbole à reproduire pour que partout dans chacun des services de l'interrégion, les personnels témoignent ouvertement de leur souffrance au travail !

Il ne faut pas céder aux « fonctionnaires bashing » et accepter de courber l'échine au prétexte que d'autres souffrent davantage. Oui, il y a des injustices dans le monde de l'emploi ! Oui, il y a des salariés qui subissent le joug de leurs dirigeants ! Mais non, ce n'est pas une honte de vouloir défendre sa santé au travail !



L'UNSA Douanes appelle tous les agents à suivre cet exemple qui a vivement fait réagir la direction régionale, inquiète des proportions qu'une telle « révolte » pourrait engendrer !

Mais c'est bien ce que nous voulons : nos hauts dirigeants, du directeur au ministre, doivent être confrontés à la réalité du fatras qu'ils provoquent (ou soutiennent) !